

23 & 24
SEPTEMBRE

Finale 2023 COUPE DE FRANCE Eau libre

COURSE OPEN
10 KM
5 KM
3 000 M
1 500 M
RELAIS 4 X 500 M
500 M
DÉCOUVERTE

LAC DU GAUSSE
LISSAC SUR COUZE (19)



PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRES OFFICIELS



GROUPE MDS
Mutuelle des Sportifs

SUIVEZ NOUS SUR



ffnatation.fr





POUR PARIS 2024, ON SOUTIENT LES GRANDS NAGEURS COMME LES TOUT PETITS.

EDF et son team d'athlètes initient des enfants à la natation partout en France dans le cadre du programme enJeux d'avenir.

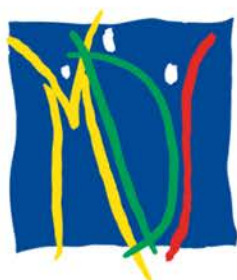
RCS PARIS 552 081 317



EN JEUX
D'AVENIR 2024

edf.fr/enJeuxdavenir

L'énergie est notre avenir, économisons-la!



GROUPE MDS
Mutuelle des Sportifs

MAKO



WORLD AQUATICS



APPROVED



LA PERFORMANCE SANS COMPROMIS



MAKO

EAU LIBRE | BASSIN



WWW.MAKO-SPORT.FR



Présentation

23 et 24 septembre 2023

Finale de la Coupe de France et épreuves grand public

En 2023, le Club des Nageurs de Brive est support de la :

- Finale de la Coupe de France d'eau libre sur le 5 km et 10 km,
- Coupe de France d'eau libre des régions sur le 5 km,
- Coupe régionale d'eau libre sur toutes les épreuves
- Championnat régional d'eau libre sur le relais 4x500m.

Le CNB vous invite à participer à la 4e édition de la Coupe du Causse, les 23 et 24 septembre 2023, à la base nautique de Lissac sur Couze (19).

6 épreuves vous attendent pour vous permettre de participer en fonction de votre niveau et de vos envies, dont un relais par équipe sur 2000m (4x500m) !

Au programme, un grand choix d'épreuves de 500 m à 10 km, en passant bien sûr par le relais. Toutes les épreuves sont ouvertes aux licenciés FFN, mais aussi au grand public. Tout le monde est le bienvenu.

Un bon moyen pour venir se dépasser entre amis ou pour débiter la saison par un weekend de cohésion pour vos nageurs de clubs.

Un tarif attractif, des récompenses, une buvette sur place, repas sur réservation, tout est fait pour vous permettre de passer un bon moment pour finir l'été !

Alors tous à Lissac en septembre !

Contact et renseignements : coupeducausse@cnbrive.fr
www.cnbrive.fr

Finale de la Coupe de France

(Etapas 46 et 47) :

CAUSS'ELITE

- 5km

CAUSS'MARATHON

- 10km

Coupe de France des régions :

CAUSS'ELITE

- 5km

Championnats LNA :

RELAIS'CAUSSE

- 4x500m

Epreuves Grand Public

(Courses Open) :

ROOKIE'CAUSSE

- 500m

OPEN'CAUSSE

- 1500m

PROMO'CAUSSE

- 3km (départ avec le 1500m)

RELAIS'CAUSSE

- 4x500m

(Les épreuves de la Finale de CdF sont également ouvertes au grand public "Course Open", selon règlement FF Natation)



Programme

(Horaires susceptibles d'être modifiées)

Inscriptions
des
officiels :



23 septembre 2023

EPREUVE CAUSS'ELITE MESSIEURS(5 km): FINALE DE COUPE DE FRANCE et COUPE DE FRANCE DES REGIONS :

- 06h45/08h15 : Accueil clubs/officiels – Retrait des bonnets/transpondeurs – Marquage - Inscriptions
- 08h30 : Briefing Nageurs, Jury et Sécurité
- **09h00 : Départ CAUSS'ELITE MESSIEURS**
- 11h00 : Remise des récompenses "Coupe du Causse"

EPREUVES OPEN'CAUSSE (1500m), PROMO'CAUSSE (3km) :

- 09h30/11h00 : Accueil clubs/officiels – Retrait des bonnets/transpondeurs – Marquage - Inscriptions
- 11h15: Briefing Nageurs, Jury et Sécurité
- **11h45 : Départ OPEN'CAUSSE (1500m), PROMO'CAUSSE (3km)**
- 12h45 : Remise des récompenses "Coupe du Causse"

EPREUVE CAUSS'ELITE DAMES(5 km): FINALE DE COUPE DE FRANCE et COUPE DE FRANCE DES REGIONS:

- 12h45/14h15 : Accueil clubs/officiels – Retrait des bonnets/transpondeurs – Marquage - Inscriptions
- 14h30 : Briefing Nageurs, Jury et Sécurité
- **15h00 : Départ CAUSS'ELITE DAMES**
- 17h00 : Remise des récompenses "Coupe du Causse"

EPREUVES ROOKIE'CAUSSE (500m), et RELAIS'CAUSSE (4x500m) : Championnats LNA :

- 15h15/16h45 : Accueil clubs/officiels – Retrait des bonnets/transpondeurs – Marquage - Inscriptions
- 17h00 : Briefing Nageurs, Jury et Sécurité
- **17h30 : Départ ROOKIE'CAUSSE (500m)**
- **18h00 : Départ RELAIS'CAUSSE (4x500m)**
- 19h00 : Remise des récompenses "Coupe du Causse et Championnats LNA"

24 septembre 2023

EPREUVE CAUSS'MARATHON (10km) : FINALE DE COUPE DE FRANCE :

- 07h00/9h00 : Accueil clubs/officiels – Retrait des bonnets/transpondeurs – Marquage - Inscriptions
- 09h30 : Briefing Nageurs, Jury et Sécurité
- **10h00 : Départ CAUSS'MARATHON (départ différé dames et messieurs)**
- 13h00 : Remise des récompenses "Coupe du Causse"
- 13h15 : Remise des récompenses "Coupe de France d'eau libre et Coupe de France des régions"

Possibilité de s'entraîner au lac le vendredi 22 septembre 2023 de 16h00 à 20h00 (amplitude prévisionnelle).

Afin de renforcer la sécurité, seuls les nageurs inscrits en "Open" recevront un bonnet de couleur numéroté et identifiable.



REGLEMENT SPORTIF



PARCOURS PREVISIONNEL (Boucle de 1.25km)



Pour les nageurs finalistes de la CDF, l'article 5.17 du règlement AQUA s'applique pour le délai de fin de course. Pour les nageurs Open le délai est adapté.
Après l'arrivée du premier de chaque sexe :

Nageurs Finale (Bonnets Clubs)

- 5km

Arrivée : 30 min

- 10km

Arrivée : 45min

Nageurs Open (Bonnets couleurs)

- 5km

Arrivée : 30 min

- 10km

Arrivée : 45min

Les nageurs qui n'auront pas terminé leur parcours dans les délais pourront être ramenés à terre s'ils n'ont pas dépassé la tour lors de la dernière rotation, et ne seront pas classés. Ces délais pourront être écourtés, en fonction des heures d'autorisation d'utilisation du plan d'eau émanant des autorités compétentes ou des conditions météorologiques.

La réglementation AQUA est applicable sur l'ensemble des épreuves.

Les nageurs nés en 2010 et après ne sont pas autorisés à participer au 10 km.

Pour l'ensemble des épreuves, les licenciés à la FFTRI peuvent participer sur présentation de leur licence et après acquittement du coût de la licence eau libre en plus du coût de l'engagement.

Les épreuves ROOKIE'CAUSSE, PROMO'CAUSSE, OPEN'CAUSSE et RELAIS'CAUSSE sont ouvertes à tous les nageurs et nageuses nés avant le 31 décembre 2012 non licenciés auprès de la FFN sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition et d'une autorisation parentale pour les mineurs ainsi que d'une pièce d'identité.

Les épreuves CAUSS'ELITE, et CAUSS'MARATHON sont ouvertes aux non-licenciés après acceptation de l'organisateur au regard des antécédents de ces concurrents sur des épreuves similaires.

Le jury a autorité pour décider de l'aisance d'un concurrent et pourra décider de disqualifier un participant ne présentant pas les capacités requises pour terminer une épreuve.

Pour les épreuves CAUSS'ELITE, et CAUSS'MARATHON, les concurrents doivent se conformer à la réglementation "COUPE DE FRANCE" (exception WORLD AQUA, p.3 du règlement sportif) :

Les palmes, gants, montre-GPS et autres accessoires ne sont pas autorisés.

Température de l'eau :

- La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FFN en Eau libre est de 14°C
- Entre 14°C et 17,9°C, les combinaisons néoprène(*) et les bonnets sont obligatoires.
- Entre 18°C et 19,9°C, les combinaisons néoprène(*) sont optionnelles.
- Au-dessus de 20°C les combinaisons néoprène (*) sont interdites.

Pour les épreuves ROOKIE'CAUSSE, PROMO'CAUSSE, OPEN'CAUSSE et RELAIS'CAUSSE, les concurrents doivent se conformer à la réglementation «Eau Libre » :

Le port de la combinaison tissu triathlon (tri-fonction) n'est autorisé que si la température de l'eau est supérieure à 18°C. L'usage de la combinaison "néoprène triathlon" est autorisée, et cela, jusqu'à une température de l'eau maximale de 24,5°C. L'organisateur peut rendre obligatoire le port d'une combinaison néoprène et cela jusqu'à une température de l'eau maximale de 24,5°C.

(*) La combinaison néoprène doit à minima recouvrir l'intégralité des membres inférieurs et le torse du nageur.

REGLEMENT SPORTIF



ENGAGEMENTS

EPREUVES :	DISTANCES :	TARIFS FFN :(*)	TARIFS FFTRI/FFESSM/NON-LICENCIÉS :
ROOKIE'CAUSSE	500 m	10,00 €	20,00 €
OPEN'CAUSSE	1500 m	15,00 €	25,00 €
PROMO'CAUSSE	3 km	15,00 €	25,00 €
CAUSS'ELITE	5 km	20,00 €	30,00 €
CAUSS'MARATHON	10 km	20,00 €	30,00 €
RELAIS'CAUSSE	4x500 m	6,00 € (/pers.)	20,00 € (/pers.)

Fin des inscriptions au
17/09 minuit

Aucune inscription ne
sera prise sur place.

Les engagements se feront pour tous par le biais du site <https://ffneaulibre.fr>, avec téléchargement des justificatifs et règlement en ligne. En cas de forfait, même médical, les engagements resteront acquis à l'organisateur.

La confirmation des inscriptions se fera lors de l'accueil des nageurs.

RAPPEL : Pour les licenciés FF TRI, FFESSM et les non-licenciés, il sera attribué lors de la première inscription une licence FFN eau libre avec création d'un identifiant (IUF).

Lors des inscriptions ultérieures, ils s'engageront en tant que licenciés FFN et paieront alors le tarif correspondant.

*Le Club des Nageurs de Brive s'engage :

- à reverser, la somme de **1€** par engagement perçu, à l'association WINGS OF THE OCEAN : <https://www.wingsoftheocean.com>
- à respecter la charte éco-responsable du ministère des sports et des jeux olympiques et paralympique

Vous pouvez également
les aider en faisant un
don :



LUTTER CONTRE LA POLLUTION PLASTIQUE

Créée en 2018, Wings of the Ocean est la **première association de ramassage de déchets sauvages en France**.

L'association française agit en faveur de la **protection des océans**, à travers le **ramassage de déchets** et des actions de **sensibilisation** auprès du grand public, des enfants, des entreprises et des élus locaux. Ces actions ont vocation à protéger la biodiversité marine et l'écosystème naturel des littoraux.

Véritable association de terrain, Wings of the Ocean :

- Réalise **3 dépollutions hebdomadaires** sur chaque mission
- **Sensibilise** les différents publics pour rendre le problème visible
- Propose et encourage les **alternatives à la consommation plastique**

REGLEMENT SPORTIF



CHRONOMETRAGE :

Prestataire Chrono



Toutes les épreuves seront sous chronométrage électronique avec transpondeurs.

Le temps et le classement des concurrents seront pris après qu'ils auront eu franchi l'arche d'arrivée, à la condition impérative qu'ils soient toujours en possession du bracelet à puce électronique.

La perte du bracelet entrainera une redevance de 30 €.

CATEGORIES, RECOMPENSES, FINISHER ET PRIZE MONEY :

Des médailles et des lots seront remis aux 3 premiers de chaque sexe, selon les modalités suivantes :

- **500m :**

Avenirs, Benjamins, Juniors, Masters, Toutes catégories

- **1500m/3km, 5km :**

Benjamins, Juniors, Masters, Toutes catégories

- **10km :**

Juniors, Masters, Toutes catégories

- **4x500m :**

Benjamins (mixte), Toutes catégories (mixte)

mixte = (1 Dame + 3 messieurs) ou (2 Dames + 2 messieurs) ou (3 Dames + 1 monsieur)

FINISHER

Une récompense FINISHER sera remise aux participants des "Courses open" (hors relais) ayant terminé l'épreuve dans laquelle ils se sont inscrits.

PRIZE MONEY

Pour les relais, les primes "PRIZE MONEY" suivantes seront distribuées aux 3 premières équipes composées de **2 dames et 2 messieurs toutes catégories** :

- **1er équipe : 200 €**
- **2ème équipe : 160€**
- **3ème équipe : 120 €**

Benjamins : filles et garçons de 12 et 13 ans (nés en 2011 et 2010)

Juniors : filles et garçons de 14 à 19 ans (nés de 2009 et 2004)

Séniors : 20 ans à 24 ans (nés de 2003 à 1999)

Masters : 25 ans et plus (nés en 1998 et avant)

Les 11 ans et moins ne sont autorisés à participer qu'aux épreuves de 2 km et moins.

Les benjamins ne sont autorisés à participer qu'aux épreuves de 5 km et moins.

Le règlement particulier de chaque organisateur peut être plus restrictif.

REGLEMENT SPORTIF



ASPECT MEDICAL :

Chaque nageuse et nageur licencié à la FFN ou la FFTRI pour la saison 2022/2023 a subi un examen médical ou a un QR sport à jour. En conséquence, il est déclaré apte à participer aux courses dans lesquelles il a été engagé.

Les nageuses et nageurs non licenciés à la FFN et non licenciés à la FFTRI devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition en milieu naturel et une autorisation parentale pour les mineurs.

Chaque nageur atteste avoir acquis l'entraînement nécessaire pour s'engager sur l'épreuve dans laquelle il s'inscrit, et estime disposer, le jour de cette épreuve, des moyens physiques et psychologiques nécessaires pour la terminer dans les délais et sans avoir besoin d'aller anormalement au bout de ses moyens.

Avant, durant, et après la compétition un service médical adapté est présent pour assister les concurrents.

LIMITES METEOROLOGIQUES SOLUTION DE REPLI OU ANNULATION ET ENVIRONNEMENT :

En fonction des conditions météorologiques, les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité.

Ainsi, les organisateurs se réservent le droit :

- D'adapter les épreuves en modifiant notamment le tracé et les horaires de courses,
- De supprimer ou d'interrompre les courses si des situations imprévues (température de l'eau, état de surface, pollution, vent, orage...) indépendantes de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires.

En cas d'annulation de l'une ou l'autre des épreuves prise dans les 7 jours précédents l'épreuve concernée, soit pour cause de météorologie ou pour toute autre raison indépendante des pouvoirs de l'organisation, l'intégralité des droits d'inscription restent acquis à l'organisateur.

De même, si pour les mêmes raisons l'une ou l'autre des épreuves devait être adaptée, décalée ou déplacée, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable de ce changement de programme et l'intégralité des droits d'inscription lui resterait acquise dans tous les cas.

En cas de force majeure, (hygiène ou sécurité), le juge arbitre conjointement avec l'officiel de sécurité peuvent décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents :

- Pour les épreuves de la finale de la coupe de France (5km et 10km), le règlement WOLRD AQUATICS (article 5.18.1) s'applique, à savoir qu'en cas d'interruption, pour toute course de 10km et moins, la course sera re-nagée le plus tôt possible.
- Pour les autres épreuves au programme, en cas d'arrêt de la course par le juge-arbitre, un classement sera établi selon les modalités exprimées lors de la réunion technique.

La manifestation se déroule en milieu naturel. Les organisateurs, les bénévoles et les nageurs s'engagent ensemble à respecter cet espace et à le préserver.

Aucun jet de détritus dans le lac ou sur les plages ne sera toléré, ils devront être impérativement déposés dans les contenants prévus à cet effet. Des dispositifs de collecte et de tri des déchets seront à la disposition des participants qui devront les utiliser correctement.

Les concurrents qui emporteront avec eux leur ravitaillement sous la combinaison, notamment sous la forme de gel ou de barres emballées devront impérativement rapporter les emballages à terre et les déposer dans les poubelles prévues à cet effet.

REGLEMENT SPORTIF



DROIT A L'IMAGE :

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la manifestation, sur tout support y compris pour les projections éventuelles.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant leurs noms, prénom et adresse.

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITE :

En outre, l'inscription à la manifestation vaut pour décharge de responsabilité par laquelle le nageur inscrit reconnaît notamment :

- avoir pris connaissance du « REGLEMENT » de la manifestation auquel il s'engage à se conformer,
- être suffisamment entraîné pour parcourir la distance à laquelle il s'est inscrit,
- qu'en parfaite connaissance de cause le jour de l'épreuve, il sera sous sa seule responsabilité de décider s'il se sent capable de prendre le départ de l'épreuve à laquelle il s'est inscrit, tant du point de vue de ses moyens physiques et psychiques du moment, que du point de vue des conditions météorologiques qu'il se sent capable d'affronter,
- que dans tous les cas, tant pour lui-même que pour ses ayants droits, il décharge les organisateurs, de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit, pour faire son affaire personnelle de toute assurance et de tout recours éventuel contre tout participant ou tiers responsable d'un dommage quelconque à son endroit.

Responsabilité civile : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation sportive. Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs.

Pour les non-licenciés, ils sont tenus de présenter à l'organisateur un certificat médical de moins de 1 an attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la natation ou du triathlon.

Une licence Fédération Française de Natation Eau Libre, sera souscrite automatiquement pour les non licenciés FFN.

Domage matériel : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte,...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement.

La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

Sécurité : elle sera assurée sur le plan d'eau par SNSM et à terre, la Croix Blanche et un médecin urgentiste.

A noter, la présence, durant le week end, d'une équipe de Kinésithérapeutes, Ostéopathes, ... à la disposition des nageurs.



REGLEMENT SPORTIF

EAU LIBRE
COUPE DU CAUSSE -19

HEBERGEMENTS :

Un camping, des gites sont proches du lieu de la compétition (<https://www.brive-tourisme.com/fr/ou-dormir/>)

Nos partenaires :

- HOTEL :

<https://noemys.fr/hotels/hotel/noemys-brive/>

Avec le code "CNBRIVE", vous aurez -15% sur le tarif lors de votre réservation chez Noemys



- CAMPING ET GITES :

<https://www.campingdulacducausse.com/fr/>



RESTAURATION :

Le Club des Nageurs de Brive organise des repas directement sur site, sur place ou à emporter :

- Samedi Midi et Dimanche midi (Repas sportifs) : 13€ par repas
- Samedi Soir (Paella Party) sur place uniquement : 22€ avec apéritifs et vins offerts

Sur Réservation uniquement avec le QR CODE :



Contact et renseignements : coupeducausse@cnbrive.fr
www.cnbrive.fr

